

**A l'attention de Résistance Agression Publicitaire
Groupe local saint-quentinois**

Guyancourt, le 19 février 2020

Mesdames, Messieurs,

Vous m'avez récemment interpellé dans le cadre des élections municipales de mars prochain, concernant le règlement local de publicité. Vous en trouverez ci-dessous mes éléments de réponse au questionnaire dont vous avez bien voulu me faire part.

Comme vous le savez, le Règlement Local de Publicité intercommunal a fait l'objet d'un avis en Conseil Municipal de Guyancourt. Je vous rappelle les trois réserves émises à ma demande par la Municipalité lors de l'examen de ce texte :

- Nous demandons que l'interdiction de la publicité numérique soit clairement inscrite dans le RLPi en raison de son impact environnemental et de ses potentielles conséquences en matière de sécurité routière.
Nous nous engageons, pour la ville de Guyancourt, à ce qu'aucune publicité numérique ne soit installée à Guyancourt.
- Nous avons réitéré notre demande auprès de l'agglomération pour veiller aux images et messages véhiculés par la publicité, qui peuvent être sexistes ou totalement inadaptés à des publics jeunes.
Je suis personnellement intervenu auprès de l'entreprise Decaux en fin d'année 2019, suite à la campagne d'affichage d'une boutique de vêtement dont le caractère visiblement sexiste et le message détournant la devise républicaine était parfaitement inadapté alors même que nous veillons à transmettre des valeurs d'égalité et de respect à nos jeunes générations. J'interviens très régulièrement en conseil des Maires de Saint-Quentin-en-Yvelines pour sensibiliser mes collègues aux effets néfastes que peuvent avoir certaines publicités, et je continuerai à le faire.
- Nous demandons l'évaluation du RLPi sur le fond et sur les modalités d'application. Un bilan au cours de la troisième année de sa mise en place permettra aussi d'envisager son adaptation ou sa révision si nous constatons une dérive potentielle liée au document voté.

Concernant les affichages, nous veillons à préserver une information institutionnelle dans les mobiliers de la Ville. Il n'y aura pas de changement, car c'est une demande des Guyancourtois qui souhaitent être informés régulièrement des actions et dispositifs publics mis en place par la Collectivité pour répondre à leurs besoins quotidiens.

Seuls les mobiliers de l'agglomération font l'objet d'un affichage publicitaire commercial sur une partie des faces. La Présidence de l'agglomération explique ce choix par les contrats de concession, qui permettent notamment le financement de matériel du réseau de bus de Saint-Quentin-en-Yvelines.

D'une manière générale, Guyancourt ne peut être considérée comme une ville où le matraquage publicitaire est la règle. Par le passé, nous avons toujours veillé à limiter la présence publicitaire et cela reste une constante. Nos interventions régulières auprès de l'agglomération sur le sujet en témoignent.

Bien que cette compétence relève de l'agglomération, le service Urbanisme de la Ville, tel qu'il est constitué aujourd'hui, permet de répondre aux enjeux qui sont, il est vrai, moins saillants dans notre Ville que dans d'autres parties de l'Agglomération, le long des Nationales ou du chemin de Fer.

Il est néanmoins primordial de continuer nos efforts en matière de sensibilisation, notamment auprès des plus jeunes (encadrement des enfants dans les temps périscolaires, service jeunesse, éducateurs spécialisés, ...). Le développement durable est au coeur des actions de la Ville depuis de nombreuses années et je m'engage à ce que nous, Guyancourtois, soyons les moteurs de la transition écologique à l'échelle locale. Nous travaillerons ensemble pour que notre Ville demeure la belle Ville verte et bleue qu'elle est, forte de son environnement naturel et de ses terres agricoles. Nous poursuivrons le travail pour que la justice environnementale aille de paire avec la justice sociale, notamment en matière de sobriété énergétique et numérique. Je le rappelle, il n'y a pas de transition écologique sans solidarités.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

François MORTON